



ANNEXE 3B -Second degré
Parcours de scolarisation fondé sur les principes de l'inclusion

Accueil dans l'établissement	Un temps d'accueil individualisé de l'élève et de sa famille est mis en place afin de présenter le fonctionnement de l'établissement et l'équipe éducative. Tout est mis en œuvre pour faciliter l'implication des familles auprès des enfants. Dans certains territoires, le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) favorise une meilleure connaissance de l'institution scolaire, des valeurs de la République et participe à l'apprentissage de la langue française.
Inscription dans une classe	L'équipe est informée de l'arrivée de l'élève et s'appuie sur le positionnement initial. La langue première ou de scolarisation doit être valorisée et peut être reconnue comme LVA ou LVB (recours au CNED possible si la langue n'est pas enseignée dans l'établissement). L'équipe éducative peut faire appel à l'enseignant UPE2A ou au CASNAV en l'absence de dispositif pour acquérir ou consolider une expertise qui garantisse l'efficacité et la qualité de l'inclusion. Les emplois du temps sont personnalisés et évolutifs selon les acquis et le parcours antérieur de l'élève en veillant à ce que l'élève suive des heures disciplinaires dans leur ensemble. Le professeur principal s'assure que l'élève allophone bénéficie de l'horaire scolaire global de la classe d'inscription . La distinction entre Scolarisés Antérieurement (SA) et Non Scolarisés Antérieurement (NSA) doit permettre une prise en charge adaptée de ces élèves (articles L 321-4, L 332-4).
Prise en charge FLS En UPE2A ² ou hors des dispositifs	La prise en charge des EANA en UPE2A est variable en fonction des profils des élèves sans excéder au maximum un an. Le volume horaire hebdomadaire pour chaque élève dépendra de ses besoins. Cette prise en charge en UPE2A sera organisée en demi-journée. L'organisation des dispositifs UPE2A doit rester flexible au regard des réalités du terrain tout au long de l'année : nombre d'élèves à chaque heure et lieu de scolarisation. Une répartition des heures peut être envisagée pour répondre aux besoins pour : <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'aménagement de l'emploi du temps des élèves - Eviter le déplacement des élèves - Favoriser le lien avec la classe ordinaire L'élève non scolarisé antérieurement peut bénéficier d'une deuxième année en UPE2A. En l'absence de dispositif UPE2A, les élèves identifiés lors de l'évaluation de positionnement initiale pourront être pris en charge en présentiel ou à distance en fonction des possibilités. Une demande est à effectuer auprès du CASNAV.
Enseignant en UPE2A	Les postes en UPE2A sont des postes à profil, les enseignants possèdent la certification FLS, examen régi par la note de service n° 2019-104 du 16-7-2019. Un accompagnement à la préparation est proposé par le CASNAV. L'obtention de la certification complémentaire Français Langue Seconde garantit la spécificité professionnelle des enseignants en poste. Les annexes 4 (professeur UPE2A), 5 (professeur UPE2A-NSA) et 6 (professeur UPE2A SAS) p.14 à 16, précisent les missions de l'enseignant en UPE2A dans le second degré.
Enseignement intensif du FLS-Flsco	L'enseignement du français langue seconde, langue de scolarisation repose sur le fait que les besoins premiers de l'élève à son arrivée sont la maîtrise du français et des pratiques langagières qui lui permettront de comprendre les contenus scolaires enseignés. Pendant et à l'issue de la prise en charge, tous les dispositifs d'accompagnement y compris des dispositifs périscolaires doivent être mobilisés : PPRE, devoirs faits, UNSS, Accompagnement Personnalisé, stages de réussite, vacances apprenantes, cordées de la réussite ...
Evaluation	Les compétences du socle sont évaluées régulièrement et validées selon les acquis par l'équipe pédagogique de la classe de l'élève. Le suivi pédagogique et linguistique des progrès des élèves sera questionné lors des commissions de suivi. De même un bilan linguistique sera effectué à la sortie du dispositif par le professeur d'UPE2A et l'équipe pédagogique de la classe.
Suivi-Orientation	Les EANA bénéficient d'un accompagnement renforcé aux choix d'orientation conduits par les professeurs principaux et les psy-EN dès la 5ème.
Validation Certifications	Les EANA peuvent être inscrits à tous les examens et attestations : DELF, DNB ou DNB PRO, au CFG, l'ASSR 1 et 2, BAC... Les aménagements actualisés sont indiqués sur le portail métier.